



Éditorial



Il nous est particulièrement agréable de vous livrer ce « La Buvette News N°10 ».

Agréable, parce que ce numéro arrive avec le printemps et son explosion de lumière et de couleurs.

Agréable, parce que **vous découvrirez que protection de l'environnement ne rime pas forcément avec contraintes, réglementations et subventions... La protection des abords de rivières, c'est plus de croissance** et moins de parasitisme pour vos animaux, elle

consiste en une réelle amélioration des pratiques d'élevage, ce qui somme toute, est le vrai métier des éleveurs.

Agréable, parce qu'il démontre la volonté de LA BUVETTE de s'inscrire dans le développement durable afin que Manuel continue de produire de bons bœufs et petit Pierre à prendre des truites « naturelles » à l'ouverture.

*Lionel VISCOVI
Responsable R&D
La Buvette*

Le point sur les nouveautés

F30A : « Les veaux ne jouent plus avec l'eau »



Bernard Presle,
éleveur allaitant
dans l'Allier

Pour son nouveau bâtiment destiné à recevoir ses 100 vaches allaitantes charolaises et leurs veaux, Bernard Presle a installé 12 abreuvoirs F30A c'est-à-dire équipés du nouveau système anti-lapage.

« C'est vraiment efficace. Environ 10 % de mes veaux de 4 à 6 mois s'amuse avec l'eau. Dans le passé, toute la journée c'étaient des éclaboussures et elles souillaient la litière. Ces nouveaux abreuvoirs ont totalement supprimé ce problème. C'est très bien »

Il a également équipé le nouveau

bâtiment d'un réchauffeur d'eau automatique PROFLOW. « Quand les vaches sont rentrées dans le bâtiment fin décembre, il faisait -10°C à -15°C à l'extérieur et -7°C à l'intérieur. Le sol était gelé. Le circulateur du PROFLOW a parfaitement joué son rôle. Aucune canalisation n'a gelé. Il y avait de la glace dans les bols mais quand les vaches poussaient sur le tube l'eau venait normalement ».



F30A



Système Proflow

Les pompes de pâtures : une solution favorable à l'environnement et aux performances des troupeaux

Une eau propre au pâturage, c'est davantage de croissance



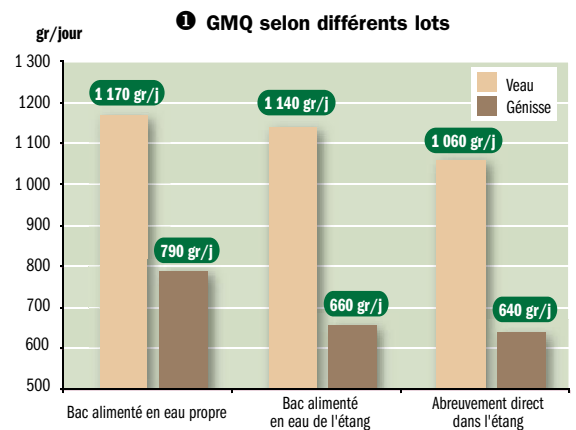
Une longue étude a été conduite* pour déterminer les effets de la qualité des eaux sur la croissance et le comportement des bovins au pâturage. Elle a duré entre 3 à 6 ans. On a proposé à différents lots de vaches allaitantes et de génisses au pâturage trois qualités d'eau :

- de l'eau propre,
- de l'eau d'étang pompée en bacs d'abreuvement,
- et l'eau d'étang par accès direct.

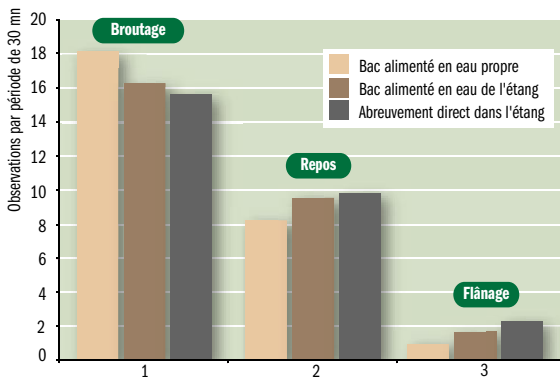
Eau propre : +9% de GMQ pour les veaux, +23% pour les génisses

On a mesuré le GMQ des différents lots. Les veaux des mères nourries avec les eaux d'abreuvement propres ont eu des croissances de 9% supérieures à celles des veaux des vaches qui ont consommé de l'eau directement dans les étangs. Les génisses ayant

accès à de l'eau d'abreuvement propre ont eu des GMQ de 23% supérieurs à ceux des génisses ayant accès direct aux étangs ou à l'eau pompée des étangs (voir graphique 1).



2 Activité des animaux selon la qualité de l'eau



Plus de temps à brouter avec une eau propre

Les animaux ayant accès à une source d'eau propre ont passé plus de temps à pâturer et moins de temps au repos que les animaux avec accès à l'eau d'abreuvement pompée en

étang ou avec accès direct à l'étang (voir graphique 2). On peut donc en conclure que le gain de poids supérieur des animaux qui boivent de l'eau propre est certainement dû à l'augmentation de la matière sèche ingérée permise par l'augmentation du temps d'alimentation.



Libre accès aux cours d'eau : très nuisible à la reproduction des truites et saumons

L'accès libre des animaux aux cours d'eau a plusieurs conséquences. Les bovins provoquent un écroulement des berges avec une mise en suspension de matières fines (type vase) et

un apport de matière organique (bouses, végétaux en décomposition...). L'impact est particulièrement nuisible pour les rivières de première catégorie (rivière à truite et à saumon). Les particules fines et la matière organique viennent colmater les zones de radier, autrement dit les petites zones de gra-

viers qui sont les lieux de reproduction de ce type de poisson. C'est la raison pour laquelle, les **Agences de l'eau** et les collectivités locales dans le but de restaurer la qualité biologique des rivières incitent (souvent financièrement) à la mise en place d'abreuvoirs à pompe pour protéger les rivières. La loi sur

* Walter Wilms et collaborateurs (2002, Journal of range management), Centre de recherches de Lethbridge (Canada)

Des abreuvoirs pour protéger les cours d'eau

« Pour éviter les risques qu'engendre la rivière »



Manuel Fays, éleveur dans les Ardennes

« Je me suis équipé d'une quinzaine de pompes Aquamat pour les placer dans mes prairies à proximité de la rivière. Ce que je veux éviter ce sont les dégâts sur les rives. Lorsqu'ils vont boire, les animaux provoquent

des éboulements. Cela fait des petits marécages, l'eau y est polluée avec des risques de parasitisme.

En plus, en cas de crues, il y a danger pour le troupeau. En plaçant des barrières et les pompes, je supprime tous ces problèmes. Dans les abreuvoirs, l'eau est toujours propre. »

Pour fixer les pompes Manuel Fays a adopté un système pratique : « je boulonne la pompe sur 2 sections de ferraille en U, c'est très simple à faire. Ensuite, elles sont faciles à déplacer et une fois posées, elles ne bougent pas. »

Pour éviter la boue autour des abreuvoirs, Manuel Fay les a placées derrière des dalles de Bi-STABLE qui évitent de créer une zone humide dégradée, propice au développement du parasitisme.



Les pompes à museau préconisées pour la protection des rivières

En Bretagne : des dizaines d'Aquamat pour protéger la Vallée du Léguer (Côtes d'Armor)

Pour protéger son cours d'eau, l'Association pour la protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer incite à la pause de clôtures et à la mise en place de pompes à museau. Vincent Guizouarn responsable de l'association : « Il est un fait que l'abreuvement direct au cours d'eau d'un troupeau entraîne

la destruction des berges et la sédimentation du fond du ruisseau. Cela détruit les zones de reproduction des poissons et entraîne la prolifération d'une multitude de bactéries nocives pour la qualité de l'eau et pour le troupeau lui-même. Pour remplacer l'abreuvement direct du bétail et améliorer ainsi la qualité des cours d'eau nous avons subventionné la mise en place de plusieurs dizaines de pompes

Aquamat. Elles ont été distribuées au mois de juillet 2005. Parallèlement, nous avons engagé un partenariat avec le Groupement de Défense sanitaire des Côtes d'Armor. Il s'agit pour nous de vérifier que la mise en place de pompes de prairie en remplacement des abreuvoirs direct permet d'éviter les problèmes de douves et autres pathogènes au niveau du cours d'eau et sur le troupeau.



François Renault est technicien rivière. Il met en place pour 3 communautés de communes de la Manche, un pro-

« La pompe à museau, c'est la solution que je préfère »

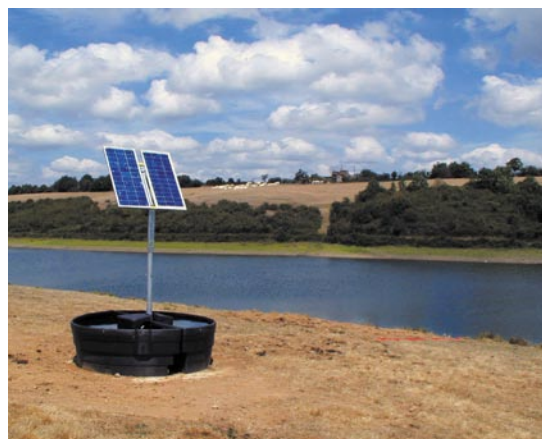
gramme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau. Dans ce programme il est prévu différentes solutions pour éviter l'accès sans aménagement des bovins aux cours d'eau. « Je fais différentes propositions aux éleveurs. Ils ont le choix entre 3 à 4 solutions parmi lesquelles l'aménagement d'un accès aux cours d'eau ou la pompe à museau. Avec l'expérience, c'est cette dernière solution que je préfère, car elle présente plusieurs

avantages. Elle est moins coûteuse et elle est très efficace sur le plan de la protection. Rapidement on voit la berge se reconstituer et il n'y a plus ni sédiments, ni déjections dans le ruisseau ou la rivière. Dans un premier temps, les éleveurs peuvent douter de la capacité des bovins à actionner la pompe, mais l'expérience montre qu'avec une pompe douce comme l'Aquamat, il n'y a pas de problème, même pour les jeunes animaux ».

En Vendée : la Solar-Flow aide à la protection des réserves

La protection des réserves d'eau potable est une obligation. Si dans le passé, une certaine tolérance a permis aux animaux de s'abreuver librement dans des retenues d'eau potable, aujourd'hui, la réglementation s'applique de manière plus rigoureuse. Ainsi, Vendée-eau, le syndicat qui gère la ressource en eau potable pour le département de la Vendée souhaite mettre en place prochainement des clôtures agricoles sur 5 km de berges du barrage de Marillet. Pour ne pas pénaliser les éleveurs, le syndicat pro-

pose la mise en place de Solar-Flow comme l'indique Etienne THERY : « Nous avons déposé un dossier de demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'eau pour aider à l'achat des abreuvoirs solaires. Un premier abreuvoir a été mis en place durant l'été 2005 et le résultat est concluant. Nous comptons étendre ce dispositif en 2006 ».



Technique d'élevage

Abreuvoir à pompe solaire ou à pompe de museau : comment choisir ?

La Buvette propose 2 types de pompes pour répondre au problème de la protection des cours d'eau et à la qualité des eaux d'abreuvement..

- **la pompe de museau Aquamat** est bien adaptée à des animaux dont les besoins en eau sont limités, soit du fait de leur âge ou de leur niveau de production, soit du fait de la saison (printemps ou automne). On comptera une pompe pour 15 bovins adultes.



- **la pompe solaire Solar-Flow** permet de satisfaire les besoins de tous les types d'animaux même en pleine chaleur. On comptera une Solar-Flow pour 30 bovins.

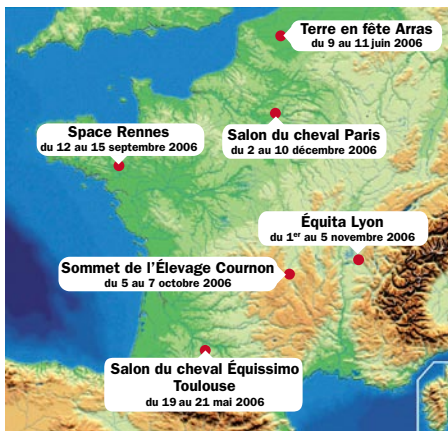


Un couple vache/veau : des besoins importants en été

Une pompe à museau délivre 0,7 l par coup de nez. Sachant qu'une vache allaitante et son veau ont besoin de 100 l/j en période de forte chaleur, il faut environ 140 coups de nez par jour pour satisfaire leurs besoins. Le temps consacré à la buvée devient trop important si aucun apport d'eau complémentaire n'est effectué. Il convient donc d'équiper la prairie avec une Solar-Flow.

LA BUVETTE dans les foires et salons 2006

En 2006, LA BUVETTE est présente sur 6 salons en France, à Libramont en Belgique du 28 au 31 juillet, à Agroshow en Pologne du 22 au 25 septembre, ainsi qu'à Hannover Eurotier en Allemagne du 14 au 17 novembre. Nous vous invitons à venir nous voir (billet d'entrée sur demande), demandez Corinne Troté.



Vos interlocuteurs en région

Pascal Leblay Port. 06 80 84 81 55
Sege Renard Port. 06 08 26 94 05
Didier Corniquet Port. 06 80 46 30 88
Laurent Lebreton Port. 06 07 86 63 98
François Prades Port. 06 07 13 49 32
François Guiguen Port. 06 81 46 32 82
René Berthelot Port. 06 81 28 04 13
Patrice Leblond Port. 06 14 35 03 24
Sébastien Bruthé Port. 06 87 62 27 13
Roger Bove Port. 06 13 71 33 64
Sébastien Marc Port. 06 81 53 26 44

Technico-commercial

LA BUVETTE®
www.labuvette.com



Rue Maurice Périn Z.I. de Tournes
08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX

Tél. : 03 24 52 37 20
Fax : 03 24 52 37 24